

30 septembre 2021

## **Vers une coopération sino-marocaine au service du développement autonome de l'Afrique**

**Contribution de M. Mohammed Tawfik MOULINE**

**Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques**

"Le développement des relations sino-africaines est un véritable choix stratégique auquel nous sommes pleinement attachés et engagés. Notre volonté de réaliser des actions concertées et opérer une coopération pragmatique est fondée sur les principes d'avantages réciproques et de développement commun."

*Extrait du Message adressé par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI au Sommet du Forum de Coopération sino-africain, le 5 décembre 2015.*

"China, the world's largest developing country, and Africa, the continent with the largest number of developing countries, have long formed a community with a shared future. Indeed, we share a common stake. China will work with Africa to achieve our shared goal of building a closer China-Africa community with a shared future and turn it into a pacesetter for building such a community for mankind."

*Extrait du Discours prononcé par Son Excellence le Président Xi Jinping lors de l'ouverture du Sommet de la FOCAC, le 3 septembre 2018.*

Les relations entre la République Populaire de Chine et le Royaume du Maroc sont séculaires et remontent au quatorzième siècle. Aujourd'hui, leur coopération est marquée par une convergence de points de vue qui se manifeste tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral, s'agissant notamment de la coopération Sud-Sud, ou encore, à travers leurs engagements respectifs face aux enjeux cruciaux qui interpellent l'humanité.

Consécration de leur rapprochement, le Royaume du Maroc et la République Populaire de Chine ont conclu, lors de la Visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à Beijing, en 2016, un partenariat stratégique visant à renforcer la coopération bilatérale, qu'est venue consolider l'adhésion du Maroc, fin 2017, au mémorandum d'entente sur les Nouvelles Routes de la Soie.

La tragédie qu'a constituée la Covid-19 a été l'occasion d'éprouver la force des liens qui unissent le Royaume du Maroc et la République Populaire de Chine et d'étendre davantage leur coopération dans les domaines scientifique et sanitaire.

Le Royaume du Maroc a ainsi été associé, très tôt, aux essais cliniques du vaccin anti-covid mis au point par *Sinopharm* et a été le premier pays africain à recevoir des stocks de ce vaccin. En juillet 2021, le Maroc et la République Populaire de Chine ont conclu un mémorandum d'entente pour la fabrication de vaccins anti-covid dans le Royaume, à des fins d'export en Afrique, confirmant, à la fois, la solidité du partenariat sino-marocain et la volonté commune aux deux pays de faire bénéficier l'ensemble de l'Afrique de leur coopération fructueuse.

La présente note met en exergue la convergence des visions de la République Populaire de Chine et du Royaume du Maroc à l'égard du développement de l'Afrique et présente les grandes problématiques de ce continent ainsi que les chantiers majeurs susceptibles de les résoudre et sur lesquels la coopération sino-marocaine devrait se focaliser. Elle rappelle, enfin, la volonté du Maroc de prendre part à la réalisation de l'initiative historique des Nouvelles Routes de la Soie en mettant en avant les atouts multiples du Royaume au niveau national et international.

## **1. Une vision convergente du développement de l'Afrique**

Selon sa politique étrangère sous l'égide du Président XI Jinping, la République Populaire de Chine se propose *d'unir* son destin à celui de l'Afrique, de faire sienne la volonté d'émancipation des peuples africains et de bâtir un avenir partagé, une communauté de destin qui transcende les frontières, fait fi des distances et promeut la diversité et la pluralité.

Pour la République Populaire de Chine, la coopération avec l'Afrique s'articule autour des principes suivants :

- un dialogue politique élargi et une communication renforcée à différents niveaux,
- des échanges équitables dans un esprit gagnant-gagnant,
- une volonté d'améliorer la vie des populations,
- une importance accordée à la prospérité culturelle,
- une sécurité commune, coopérative, globale et durable,
- une harmonie entre l'Homme et la nature.

Cette approche inclusive du développement rejoint ainsi la Vision de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI qui a toujours œuvré activement pour la mobilisation collective de toutes les forces vives en Afrique, l'émergence d'un leadership africain et la consolidation de l'unité du continent. Fervent Défenseur de la cause africaine, le plaidoyer de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI s'appuie sur un triptyque :

- Croire en l'Afrique et avoir confiance en son avenir et sa jeunesse,
- Travailler ensemble et échanger équitablement,
- Repenser l'Afrique en portant un nouveau regard sur le continent et sur sa place dans le monde.

Ces principes illustrent la convergence entre les visions du Royaume du Maroc et de la République Populaire de Chine s'agissant du développement du continent africain. Cette convergence peut se résumer en quatre points :

- Donner à l'Afrique l'opportunité de faire entendre sa voix dans le Concert des Nations en tant que partenaire, porteur d'une vision et d'un projet propre. Cela pourrait se réaliser en favorisant un dialogue politique renforcé, une compréhension mutuelle accrue et une coopération poussée dans les forums internationaux.
- Travailler pour un développement autonome de l'Afrique, qui ne saurait être autarcique, mais au contraire, bâti sur la coopération et l'entraide et sur des échanges équitables qui donneraient aux Africains les clés de leur destin, de leur autonomie et de leur souveraineté. De tels échanges sont le socle d'une coopération mutuellement bénéfique, solidaire, valorisant les complémentarités, se saisissant de toutes les opportunités et orientée vers le bien-être des populations.
- Reconquérir la souveraineté intellectuelle de l'Afrique et assurer sa prospérité culturelle, impératifs sans lesquels ni la souveraineté politique du continent ni sa souveraineté économique ne sont accessibles. Cela donnerait aux peuples africains les clés de leur émancipation et la possibilité réelle de déterminer librement leur avenir.
- Concevoir un nouveau rapport de l'Homme à la nature, en luttant de manière acharnée contre le changement climatique et en promouvant à grande échelle les énergies renouvelables en Afrique.

## 2. Une coopération sino-marocaine devant se focaliser sur les problématiques majeures de l'Afrique

Forts de cette vision commune de l'avenir de l'Afrique, le Royaume du Maroc et la République Populaire de Chine pourraient travailler de concert à la résolution des grandes problématiques auxquelles l'Afrique doit faire face, ainsi qu'à la réalisation de chantiers majeurs qui constituent les nécessaires *game-changers* à même de permettre un sursaut de l'Afrique.

En effet, continent de l'espoir et des opportunités, l'Afrique sera confrontée, d'ici 2050, à plusieurs enjeux. Outre le changement climatique et ses impacts, trois grands nœuds du futur interpellent le continent :

- **La poussée urbaine** : la rapidité de la croissance urbaine africaine (4% par an en moyenne au cours de la dernière décennie) est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Le taux d'urbanisation, au niveau du continent, est passé de 26,7% en 1980 à 41% en 2020 et pourrait atteindre 56% à l'horizon 2050. Alimentée par une dynamique démographique forte qui contribue à hauteur des deux tiers à l'urbanisation et conjuguée à un déficit de moyens, sinon de gouvernance, la poussée urbaine représente un défi systémique majeur de la croissance économique au développement humain, en passant par la qualité de l'environnement. Toutefois, cette poussée urbaine peut devenir un formidable accélérateur de développement de l'Afrique si des réponses adéquates sont identifiées et mises en œuvre.
- **La transformation rurale** : le monde rural africain est à un tournant de son histoire. Il est le plus vaste du monde. Cet ensemble hétérogène englobe la majeure partie du continent (des zones désertiques aux montagnes tropicales) et des populations : environ 667 millions d'habitants en 2020. Il y règne des conditions de vie souvent difficiles : une misère endémique, la sous-alimentation de près d'un Africain sur 8 dans les zones rurales... Trois grands changements structurent la transformation actuelle : la mobilité voulue ou subie des personnes, la dangereuse altération des ressources naturelles et la trop faible modernisation de l'agriculture africaine, au regard des impératifs alimentaires de l'Afrique.
- **Le défi individuel et collectif de la sécurité et de la gouvernance** : l'évolution des formes de conflits et des violences qui y sont associées montre que si la pacification de l'Afrique progresse, elle est loin d'être acquise car la sécurité des biens et des personnes est, aussi, une question de gouvernance et d'éducation. Depuis 2000, environ 48% des conflits civils dans le monde ont eu lieu en Afrique. En 2019, le continent africain a enregistré le plus grand nombre de conflits, s'élevant

à 25. Ni singularité, ni exception, la gouvernance africaine est un système hybride qui se cherche encore, entre gestion des urgences et préparation du long terme.

Pour aider le continent à faire face à ces enjeux de taille et dans l'esprit de l'agenda 2030 de l'Organisation des Nations unies, de l'agenda 2063 de l'Union africaine et le plan d'action en huit points, élaboré lors l'édition 2018 du forum sino-africain (FOCAC), la coopération sino-marocaine pour l'Afrique devrait se concentrer sur quatre chantiers essentiels :

- L'édification des infrastructures nécessaires au développement de l'agriculture et de l'industrie et à l'optimisation de la gestion des ressources naturelles et leur préservation.
- La promotion de la paix et de la sécurité et le renforcement des mécanismes continentaux de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.
- La mise en place d'une gouvernance inclusive, rejetant les fractures ethniques et faisant la part belle aux femmes et à la jeunesse.
- L'émancipation de la culture africaine et du panafricanisme, la promotion des échanges culturels et le développement de l'éducation et des ressources humaines.

Au-delà de ces projets, le Royaume du Maroc et la République Populaire de Chine pourraient accompagner le continent africain dans la réussite des transitions en cours que sont :

- **la transformation digitale** afin de permettre la mise en place, en Afrique, d'une économie numérique créatrice d'emplois ainsi que la digitalisation des services liés, notamment, à l'administration publique, à la santé et à l'éducation,
- **la transition économique** à travers la mise en œuvre d'une stratégie industrielle permettant à l'Afrique d'accélérer le développement de son économie, d'accroître la résilience aux chocs externes et de renforcer, à la fois, sa souveraineté et son positionnement sur la scène internationale. Cette stratégie pourrait s'inspirer du modèle chinois d'industrialisation qui a su tirer profit de la mondialisation, en la considérant comme une opportunité et non comme une menace,
- **la transition écologique** pour développer en Afrique le secteur des énergies renouvelables, afin de réaliser le *leapfrog* qui lui permettrait d'emprunter une trajectoire de développement qui ne soit pas calquée sur celle du monde occidental, dispendieuse en ressources et inadaptée aux réalités africaines,
- **la rénovation urbaine**, notamment en matière de planification, d'aménagement, de modernisation et de mise en place de *smart-cities*.

### **3. La volonté du Maroc de jouer un rôle constructif dans la concrétisation des nouvelles routes de la soie**

L'initiative des Nouvelles Routes de la Soie est une opportunité historique, une vision consensuelle et participative des relations internationales, conforme aux principes de la politique étrangère de la République Populaire de Chine à l'égard de l'Afrique et à l'approche des "five-no"<sup>1</sup> à laquelle elle souscrit, à savoir, ne pas interférer dans les choix de développement respectifs des pays africains, ne pas s'ingérer dans leurs affaires internes, ne pas leur imposer sa volonté, ne pas attacher l'aide à l'Afrique à des considérations politiques et ne pas poursuivre des objectifs égoïstes dans la coopération avec le continent.

Cette philosophie, qui sous-tend l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie, se fonde sur le respect de la volonté, de l'autonomie et du leadership du continent. Elle correspond à l'engagement du Maroc en faveur d'un développement autonome de l'Afrique. Aussi, le Royaume du Maroc est-il disposé à contribuer à la réalisation des Nouvelles Routes de la Soie.

Dans Son Message adressé au Sommet du Forum de Coopération sino-africain, le 5 décembre 2015, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a annoncé que " le Royaume du Maroc, du fait de sa position géostratégique, pourrait jouer un rôle constructif dans le prolongement de la Route de la soie maritime, non seulement vers l'Europe Atlantique, mais également et surtout, vers les pays de l'Afrique de l'Ouest, avec lesquels Mon pays entretient des liens multidimensionnels.

(...) le Royaume du Maroc continuera à partager son expérience accumulée et son savoir-faire consolidé, afin d'asseoir une coopération triangulaire riche et diversifiée, fondée sur un véritable partenariat "gagnant-gagnant" avec la République Populaire de Chine."

En effet, situé au carrefour de l'Europe et de l'Afrique, de la Méditerranée et de l'Atlantique, le Royaume du Maroc est un hub stratégique qui bénéficie d'une stabilité politique et économique qu'il a su mettre à contribution pour développer son *soft-power* politique, économique mais également culturel et spirituel.

---

<sup>1</sup> "We follow a "five-no" approach in our relations with Africa: no interference in African countries' pursuit of development paths that fit their national conditions; no interference in African countries' internal affairs; no imposition of our will on African countries; no attachment of political strings to assistance to Africa; and no seeking of selfish political gains in investment and financing cooperation with Africa."

*Extrait du Discours prononcé par Son Excellence le Président Xi Jinping lors de l'ouverture du Sommet de la FOCAC, le 3 septembre 2018.*

Disposant, en outre, d'un vaste réseau de partenariats avec les pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique, le Royaume du Maroc :

- est le premier bénéficiaire de la politique européenne de voisinage, a acquis, depuis 2008, un statut avancé auprès de l'Union européenne et a conclu, avec cette communauté, en 2019, un Partenariat de prospérité partagée, socle d'un dialogue privilégié et étape supplémentaire vers une intégration approfondie dans le marché européen ;
- est lié aux Etats Unis par un accord de libre-échange, entré en vigueur en 2006 et qui a permis de multiplier, entre temps, par quatre les échanges entre les deux pays ;
- est signataire de la Zone de libre-échange continentale africaine, entrée en service le 1 janvier 2021, un marché unifié de 1,2 milliard de personnes avec un PIB combiné de 3 000 milliards de dollars.

Par ailleurs, le Royaume du Maroc dispose d'un réseau d'infrastructures dynamique, le meilleur en Afrique selon le World Economic Forum, ce qui fait de lui un partenaire de choix pour l'édification d'un projet d'envergure tel que celui des Nouvelles Routes de la Soie :

- 18 aéroports internationaux ;
- 1590 kilomètres d'autoroutes construits en 18 ans ;
- Le port de Tanger Med et sa zone franche, plus grand port d'Afrique et premier en connectivité maritime, qui a intégré, en 2020, le top 25 mondial des plus grands ports à conteneurs. Ce port a permis au Maroc de devenir un hub logistique d'envergure mondiale.
- Le premier réseau de trains à grande vitesse en Afrique, dont la première ligne, reliant Tanger à Casablanca est entrée en fonction en 2018.
- Un vaste réseau de zones d'activité économique (zones industrielles, zones franches, agropoles...)

## **Conclusion**

Par la voix de leurs Souverains respectifs, le Royaume du Maroc et la République Populaire de Chine ont des visions qui se rejoignent en ce qui concerne le développement autonome de l'Afrique.

La concrétisation de ces visions passe impérativement par une coopération sino-marocaine qui contribue à résoudre les problématiques majeures de l'Afrique, à savoir, la lutte contre le changement climatique, la conception et la mise en place d'un nouveau modèle urbain adapté au contexte africain, un développement harmonieux du monde rural, ainsi que l'instauration d'une paix durable au niveau du continent.

L'initiative des Nouvelles Routes de la Soie marque un tournant historique dans les relations entre la République Populaire de Chine et l'Afrique. Conforme aux principes de la politique étrangère de la République populaire de Chine à l'égard de ce continent, elle est la promesse d'un avenir plus prospère et plus équitable qui bénéficiera à tous.

Sa philosophie converge avec l'engagement du Royaume du Maroc pour le développement autonome du continent africain. De ce fait le Royaume du Maroc, partenaire stratégique de la République Populaire de Chine, souscrit pleinement à cette initiative et est disposé à mettre ses atouts à contribution pour participer à la réussite de ce projet historique et à la résolution des problématiques majeures qui grèvent le continent.